

TAR



Tir aux Armes Réglementaires

CHALLENGE NATIONAL

Charte

Saison 2025-2026

Date : mars 2026

Le **Challenge national**, géré par les membres de la CNS TAR, est une série de matchs dans certaines épreuves TAR. Ces matchs donnent lieu à un palmarès par étape et l'ensemble des résultats de chaque étape est repris dans le classement de ce Challenge.

Les clubs intéressés par l'organisation d'une étape doivent obligatoirement :

- **Nommer un responsable compétition de l'étape** en relation avec le responsable au sein de la CNS TAR (liaison par mail challengetar@fftir.org) ;
- **Nommer un arbitre national qui devra présent sur le stand durant l'étape ;**
- **Nommer un arbitre minimum par pas de tir**, sélectionné de préférence parmi le corps des arbitres régionaux ou départementaux de la ligue organisatrice.

L'arbitre national et le « responsable compétition » représentent l'autorité administrative de la FFTir et **se portent garants de la bonne conduite de la compétition, en conformité avec les règles de la Fédération Française de Tir, le RGS et le règlement TAR en vigueur. Ils attestent de la véracité des palmarès et vérifient que des « doubles tirs de match » ne sont pas possibles.**

Le club s'engage à envoyer, 45 jours avant le début de sa compétition, la fiche d'engagement au Challenge remplie (pages suivantes) avec le plan de tir du match et l'adresse du stand de tir où se déroule la compétition (complétée de toutes autres informations jugées utiles, relatives à l'organisation de l'étape) à l'adresse suivante : challengetar@fftir.org

Les frais d'engagements reviennent au club organisateur.

Le montant maximum est le suivant : 15 € par épreuve.

À la suite de la réception et de la validation de l'inscription au Challenge national, par la CNS TAR, **l'étape est notifiée sur le site internet fédéral.**

Le responsable compétition gère les inscriptions des tireurs. **Les frais d'engagement, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des tireurs.**

Le responsable compétition de l'étape traite obligatoirement le palmarès de la compétition sur ISISWEB et s'engage à la clôturer dès le lundi suivant la compétition.

Les inscriptions des tireurs par les clubs pourront se faire en direct sur cette interface web également.



RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS À RENVoyer À LA FÉDÉRATION

challengetar@fftir.org

À retourner 45 jours avant le début de la compétition, au plus tard :

- Cette **Charte du Challenge national signée**, pages 1 à 3 (*signataires sur la page 3*) ;
- Le **Plan de tir de votre étape avec les numéros de série** ;

À finaliser dès la fin de votre étape :

- **Palmarès de votre étape** impérativement saisi sur ISISWEB.

Liste des épreuves au programme de l'étape : (*cochez les cases pour les épreuves mises en place*)

- ☐ **810** : Fusil Répétition Manuelle
- ☐ **811** : Fusil modifié Gros Calibre
- ☐ **812** : Fusil modifié Petit Calibre
- ☐ **815** : FSA Gros Calibre
- ☐ **816** : FSA Petit Calibre
- ☐ **820** : Carabine Initiation 22 LR
- ☐ **821** : Carabine 22 LR semi-automatique
- ☐ **823** : Carabine Match 22 LR

- ☐ **830** : Pistolet / Revolver – Armes récentes
- ☐ **831** : Pistolet Vitesse Règlementaire
- ☐ **832** : Pistolet / Revolver – Authentiques

Dates souhaitées pour cette étape du Challenge : (*sous réserve de validation par la CNS TAR*)

du / /
 Jour / mois / année

au / /
 Jour / mois / année

Adresse du stand où se déroulera l'étape : (*plan d'accès facultatif*)



Je soussigné,
Prénom / NOM :
Président du club de :

**m'engage à respecter les termes de la présente charte des clubs organisateurs
du Challenge national TAR 2026.**

Président du club

Date / Signature / Cachet

Responsable compétition

Date / Signature

Arbitre National TAR

Date / Signature / Cachet

Validation par La Ligue où se déroule l'étape

Qualité du signataire :

Date :

Signature :

Cachet :